

Marseille, le 2 février 2017

Chers membres,

Comme vous le savez probablement un grand nombre de patients traités dans les centres low cost Dentexia sont actuellement en grande difficulté médicale en raison de l'interruption de leur traitement.

Le Ministère de la Santé a nommé le Professeur Robert GARCIA pour favoriser et coordonner la reprise des soins de ces patients dans un cadre adapté.

Dans cet objectif, le Pr. Garcia souhaite faire appel à l'Association Française d'Implantologie de façon à offrir à ces patients une sécurité de traitement par des praticiens à la compétence reconnue. C'est pourquoi, la liste des membres de l'AFI lui a donc été communiquée.

Si vous êtes sollicité, nous vous demandons de recevoir ces patients avec bienveillance et de prendre, compte tenu de leur situation clinique, les décisions de traitement les plus adaptées soit :

- en conservant les implants mis en place si leur intégration et leur positionnement sont corrects et permettent la réalisation d'une prothèse ;
- en assurant la dépose des implants si les conditions académiques de réhabilitation prothétique ne sont pas réunies et de prendre en charge la suite du traitement (vous trouverez en fichier joint les critères validés de la dépose des implants).
- 

Les conditions financières de cette reprise de soins doivent faire l'objet d'un devis sans conditions particulières compte tenu de leur appartenance au collectif contre Dentexia mais avec tact et mesure.

Avec nos sincères remerciements pour votre précieuse collaboration et nos sentiments les plus cordiaux.

Patrick Missika et Michel Carrubba  
Secrétaires Généraux .